



CEFAM

CENTRE D'ÉTUDES & DE FORMATIONS
DES ACTIVITÉS MOTORISÉES

DOSSIER DE CANDIDATURE 2022

Brevet Professionnel

de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

« Educateur Sportif » mention
Motonautisme et Disciplines Associées
Session du 9 mai au 23 novembre 2022

Renseignements personnels :

NOM : Prénom (s) :
Né(e) le : à :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Email :
N° de sécurité sociale :
N° de pièce d'identité (en cours de validité) : valable jusqu'au :

En cas d'urgence contacter :

NOM : Prénom : Tél :

Situation professionnelle :

En emploi : CDD CDI Autres (précisez) :
 Demandeur d'emploi depuis le : N° identifiant pôle emploi :
 Autres (précisez) :

Diplômes scolaires et universitaires : *

Sans diplôme Brevet des collèges
 BAC (précisez) : DUT/DEUG/DEUST (précisez) :
 Licence : STAPS Autre (précisez) :
 Maîtrise (précisez) : Autres (précisez) :

Diplômes professionnels : *

CAP ou BEP (précisez) :
 BAFA BAFD BAPATT BEATEP BPJEPS / BEES 1 ou 2 (précisez) :
 Autres (précisez) :

* joindre la copie de votre (vos) diplôme(s)

Je soussigné(e) Mr ou Mme :, souhaitant exercer en tant qu'éducateur (trice) sportif (ive) et souhaitant exercer les fonctions prévues aux articles L. 212-1, L. 212-2 et L. 212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L. 212-9 du même code.

Je souhaite m'inscrire :

➔ A la formation 2022 et aux tests de sélection TEP* (obligatoires) le 7 avril 2022 ou le 5 mai 2022

➔ Au stage de préparation** : du 5 au 6 avril 2022 ou du 3 au 4 mai 2022

*Obligatoire : 80€

**Option facultative

Fait à : Le :

Signature

Les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Pour la participation aux TEP, il est obligatoire :

- D'être titulaire du permis plaisance option « côtière » ou du permis plaisance option « eaux intérieures »
- D'être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1),
 - Attestation de formation aux premiers secours (AFPS),
 - Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) en cours de validité
 - Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) en cours de validité
 - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
 - Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- De présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du « motonautisme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- De présenter une attestation de natation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;
- D'être capable de satisfaire aux tests techniques suivants : L'évaluation est effectuée sur le support VNM à bras et sur le support VNM à selle

Pratique

Jet à selle :

Etre capable de :

- Monter et descendre correctement
- Démarrer le VNM à selle et le manœuvrer au ralenti
- Accélérer et décélérer progressivement
- Tenir une trajectoire en position debout en ligne droite
- S'arrêter à un point précis
- Réaliser un demi-tour autour d'une bouée
- Effectuer une manœuvre d'approche pour ramasser un objet flottant

Jet à bras

Etre capable de :

- Se préparer et s'équiper ; monter et descendre correctement, sans aide
- Démarrer le VNM à bras et le manœuvrer au ralenti
- Accélérer et décélérer progressivement
- Tenir une trajectoire en ligne droite
- Se tenir en équilibre sur un VNM à bras articulé
- S'arrêter à un point précis
- Enchaîner 2 passages sur un parcours en huit autour de 2 bouées debout en équilibre

Oral :

Ces deux démonstrations techniques sont suivies d'un entretien de 10 minutes maximum portant sur :

- Les réglementations générales de navigation et de sécurité en vigueur
- Les vérifications d'usage préalables à la navigation
- La connaissance des différentes parties constitutives d'un VNM à selle (coque, moteur...) qui le composent

Dispense et équivalence : Sont dispensés des deux épreuves techniques en V.N.M. préalables à l'entrée en formation BPJEPS pour la mention « Motonautisme et Disciplines Associées », les titulaires :

- Du BPJEPS mention monovalente « motonautisme »
- Du Brevet fédéral jet 1er degré délivré par la Fédération française motonautique et du Brevet fédéral jet 2ème degré délivré par la Fédération française motonautique et titulaire d'une carte professionnelle dans la mention motonautisme à jour de son renouvellement a minima depuis 3 ans
- Du Certificat de qualification professionnelle (CQP) « assistant moniteur motonautique »
- Des Exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS spécialité « activités nautiques » mention monovalente « motonautisme »

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (N.B: Le permis de conduire n'est pas considéré comme pièce valable)
- Deux photos d'identité récentes de format 3 cm x 4 cm, tête nue (N.B.: les photos "numérisées" ou les photos déjà utilisées ne sont pas acceptées.)
- Une photocopie du plaisir option « côtière » et / ou de l'option « eaux intérieures » (**Attention 1 seul des 2 permis est obligatoire pour les tests d'entrée mais le 2^{ème} sera obligatoire avant l'entrée en formation**)
- Une attestation de formation aux premiers secours
- Une attestation de 100 mètres nage libre, (Modèle réglementaire en annexe) délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1 du code du sport
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du « motonautisme » (Modèle réglementaire en annexe).
- Un chèque de 80,00euros (à l'ordre du CEFAM) représentant les frais techniques et administratifs des tests de sélection
- 10 timbres (Tarif prioritaire en vigueur)
- Un CV retraçant tous vos acquis d'expérience en rapport direct ou indirect avec l'activité ainsi que vos diplômes scolaires, sportifs ou autres
- Une lettre de motivation
- Attestation de votre assurance responsabilité civile
- Pour les candidats de moins de 25 ans, Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.
- Copie des diplômes acquis pour les équivalences et dispenses
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

CEFAM

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 12 mois
à la date d'entrée en formation

Je soussigné

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

Mademoiselle⁽¹⁾, Madame⁽¹⁾, Monsieur⁽¹⁾

né(e) le à et avoir constaté qu'il (elle) ne présente
aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement du « motonautisme »

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à le

CACHET et SIGNATURE du médecin

CEFAM

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné(e)....., titulaire d'une certification
d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1 du code du sport
intitulée :

...n°....., délivré le par

certifie sur l'honneur que :

Mademoiselle⁽¹⁾, Madame⁽¹⁾, Monsieur⁽¹⁾.....

né(e) le à a effectué un 100 mètres nage
libre, départ plongé et récupéré un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Cette
épreuve a été réalisée le à la piscine de.....

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à, le

SIGNATURE ET CACHET DE LA PISCINE

⁽¹⁾Rayer la mention inutile